

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 JUILLET 2018

Présents : CLEMENT G, VERGER N, MARTEAU J.F, GIRAULT B, DOLIN A, BARREIRA A, HESDIN C, BARBAUD D.

Absents, excusés : BERTIN M, RUSSEIL M. P, CASIER C, FERGEAU P, SALVAT J, CHEVRIER R.

Secrétaire de séance : GIRAULT B.

Début de la séance à 20h35

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Délibération révision tarifs cantine.
- 2 - Délibération révision loyer d'un logement locatif.
- 3 - Délibération constitution d'un groupement de commande pour le règlement général sur la protection des données (R.G.P.D.)
- 4 - Désignation d'un délégué PLUI
- 5 - Délibération devis et délibération virement de crédits.
- 6 - Compte rendu des différentes commissions.
- 7 - Questions diverses.

1- Délibération révision tarifs cantine.

Le déficit cantine 2017/2018 est de 46998,26 €, plus élevé que 2016/ 2017, en raison des travaux de rénovation et de mise aux normes et achat de matériel. Suite à cela il a été décidé d'augmenter le prix des repas d'environ 2% ce qui fait que le tarif enfants passe de 2,60 € à 2,65 € et le tarif adultes de 5,40 € à 5,50€, accepté par le Conseil municipal

2 - Délibération révision loyer d'un logement locatif.

Il s'agit du logement 1bis rue de la mairie, suivant l'indice fixé par l'INSEE le taux est de 1,05%, le loyer passe de 425,75€ à 430,22€, accepté par le Conseil Municipal.

3 - Délibération constitution d'un groupement de commande pour le règlement général sur la protection des données (R.G.P.D.).

Dans le cadre de la mise en conformité au règlement général sur la protection des données, un groupement de commande est constitué ayant pour objet passation d'un marché public, le Conseil donne un avis favorable.

4 - Désignation d'un délégué PLUI.

La communauté de Communes a été découpée en 5 territoires de proximité avec 4 élus par territoire membres du COPIL, le relais des informations se fera par 1 élu référent par commune en charge de mener certains travaux du PLUI et faire le lien avec son conseil municipal.

Le délégué est Mr CLEMENT Guillaume, suppléante Mme VERGER Nathalie. L'agent administratif en charge de suivi du dossier Mme VERGER Chantal.

Suivi du dossier PLU. :

Les commissions économique et urbanisme de la CCPG se sont réunies le 12 Juillet 2018 pour le choix de lancer la consultation des Personnes Publiques Associées sur le dossier tel qu'approuvé par la commune, un avis au S.A.G.E. Clain sera demandé au préalable.

5 - Présentation devis et délibération virements de crédits.

Lors de la dernière réunion du C.M., pour les travaux de revêtement des chemins du Gauvrie et de la Mitière la société M.RY avait été retenue, la surface de bi-couche sur le chemin de la Mitière avait été révisée, ce qui fait qu'un nouveau devis nous est parvenu pour la somme de 24220,10€ ht soit 29064,12€ ttc, accepté par le Conseil Municipal.

Délibération pour un virement de crédits suite aux travaux de voirie. 8000€ du 61521 (terrains) au 61531 (voirie).

6 - Compte rendu des différentes commissions.

Commission bâtiment.

La Mairie sera fermée le 2 et 3 Août pour le déménagement, le transfert de la ligne internet et téléphone le 2 Août. Livraison et installation de la borne d'accueil le 1er Août à 8h00, offert par SBS la table basse accueil et le bac à plante design.

Devis Paitreault ; 719,22€ ht pour accessibilité dans la mairie - 459,66€ ht cimaises pour support de tableau, devis validés.

Quelques retouches restent à faire en peinture.

Appel aux bénévoles pour le déménagement.

Pour les stores à voir en septembre.

Suite à la dégradation du défibrillateur des entreprises ont été contactées pour devis de réparations ou pour l'achat d'un neuf.

Présentation devis Mr Bricolage et Mr NASLIN pour 8 convecteurs logement 2 imp. des lilas. Mr Bricolage a été retenu pour 1472 € ttc pour 8 convecteurs sans la pose. Après vérification il n'en faut que 5, la pose se fera par notre agent.

Voirie.

La déchetterie étant fermée depuis le 1er juillet 2018, la restitution se fera au 1er janvier 2019 après la remise en état du terrain en octobre, l'arrachage des haies et le broyage des végétaux se fera sur place par une entreprise de Parthenay dont la commune s'associera à la CCPG pour les frais de déplacement, car nous en avons aussi à broyer.

Remise en état des jeux du square du lotissement : une consultation auprès des assistantes maternelles sera faite pour le renouvellement des jeux dégradés.

Une réunion avec la DDT a eu lieu en juin au sujet des pré-enseignes hors agglomération, quelques-unes sont à enlever, les propriétaires en seront avertis par la commune.

Commission économique.

Concernant la proposition faite au magasin (Parenthèse au jardin) pour le loyer de 100€ lors de la dernière réunion du Conseil municipal, en retour nous avons eu une réponse nous disant qu'ils ne sont pas d'accord pour le loyer de 100€ + 200 € de charges mensuelles cependant ils restent à notre écoute pour autres propositions.

Sur cette la commune refait une convention pour 3 mois supplémentaires et Mr le Maire propose une réunion avec le responsable Mr MALLAISE et le conseil municipal, avant la fin Août.

Demande de Mr Boismureau Stéphane pour l'emplacement d'un camion pizza, il demande l'électricité pour son frigo mais peut être aussi autonome, reste à savoir le jour de sa présence et la durée de convention.

Le Conseil accepte qu'il se place à la salle de fêtes puisqu'il y a une prise extérieure, tarif du plaçage 40€ sans électricité et 50€ avec électricité, la commune attend une réponse de sa part.

Ecole.

Suite au départ de Mme SABOUREAU Nadine qui est remplacée par Mme CHANSIGAUD Jessica, elle est d'accord pour faire trois quart d'heure plus 30 minutes à la cantine. Le Conseil Municipal valide cette

création de contrat CDD.

Après la fin des jeux du FLIP à Parthenay, nous avons récupéré du sable pour mettre aux jeux dans la cour de l'école, le transport a été effectué gratuitement par Mr Verger Patrick.

Travaux d'été à l'école.

Joints à refaire au château, balayage de la cour, passage au crible du sable en place , nettoyage des murs de l'école au nettoyeur haute pression et peinture des appuis de fenêtres de la cantine.

Argent de poche.

Bonne appréciation du travail fait par les filles pour la première période.

Commission animation.

Lors de la fête du 13 juillet le feu d'artifice s'est bien déroulé et fut apprécié.

Sur les flyers une modification sera apportée l'année prochaine et une consultation sera faite pour le traiteur.

7 - Questions diverses.

Le comité de jumelage reçoit une délégation du TOGO la semaine du 18 au 28 septembre 2018, il demande le prêt de la salle des fêtes pour un déjeuner, la date reste à définir, ainsi que pour un spectacle le 22 septembre au soir , la commune accorde une contribution à hauteur de 200€ au comité pour les repas des invités, la visite d'une entreprise dans la commune reste définir.

Demande de l'équipe diocésaine pour la gratuité de la salle des fêtes le samedi 16 mars 2019 le conseil municipal accepte.

Le foyer du collège Jean de La fontaine de Thénezay demande une subvention de 246€ pour 31 élèves de la commune, le conseil décide d'accorder 5 € par élève soit 155 €.

Des dégradations ont été faites au foyer des jeunes et suite au mauvais entretien, la commune décide de le fermer jusqu'à proposition d'un projet collectif avant début Septembre, sinon dissolution complète officielle.

Personnel : promotion interne proposée par le centre de gestion pour 3 agents en tant qu'agent de maîtrise.

Médaille des Justes : une cérémonie aura lieu à Saint Pardoux le Mercredi 12 Décembre 2018 à 10h30 pour une famille ayant hébergé une personne juive pendant la guerre dans notre commune et décédée à St Pardoux. L'organisation de cette cérémonie sera conjointe aux 2 communes et sera calé à la rentrée.

Fin de la séance à 0h15